



Nom et coordonnées de l'école :
ECOLE MATERNELLE
18 rue St Denis
33490 SAINT MACAIRE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE**

Du Mardi 24 JUIN 2025

Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS

Présidente - directrice d'école : Mme LATASTE

Présents :

Equipe enseignante :	Mme LATASTE Cécile (PS-MS-GS) Mme HOUDEBINE Marie (PS-MS-GS) Mme BRIAIS Isabelle (ATSEM)
Equipe municipale :	M. GERBEAU Cédric Mme. LETELLIER Amandine Mr. CABIROL
DDEN :	---
Représentants Parents d'Elèves	Mme BROZOVA
Responsable périscolaire CVLV	Mme GAURY Angélique

Excusés :

M. SCARAVETTI Dominique (Adjoint)
Mme NITARO Léa (Psychologue scolaire)
Mr CERF (RPE)
Mme AKROUT (RPE)
Mme XHAO (RPE)

Début du conseil d'école : 18 heures

1. Hygiène et sécurité

PPMS : Tous les exercices de sécurité ont été effectués et se sont déroulés en bon ordre.

Le plan Vigipirate urgence attentat étant toujours en cours, l'arrivée et le départ des enfants se feront dans les mêmes conditions pour la rentrée prochaine mais avec un aménagement pour les premiers jours.

Les élèves de PS n'ont pas pu être vus par l'orthoptiste aussi le bilan de la vue sera effectué par la PMI lors de la visite annuelle de MS.

Nous n'avons pas de médecin scolaire mais simplement un médecin « conseil » aussi nous n'avons pas reçu de proposition de rendez-vous pour les élèves de GS.

La psychologue scolaire, Léa NITARO nous quitte à la rentrée prochaine. Elle sera remplacée par Mme BETTI qui était en poste sur notre école il y a quelques années.

Nous en profitons pour la remercier de son accompagnement au quotidien, de son suivi irréprochable de nos élèves et son soutien au quotidien. Nous la regretterons beaucoup.

2. Projets, fonctionnement et investissements communaux

L'équipe enseignante remercie les élus municipaux et les agents techniques pour les divers travaux réalisés pendant les vacances et le mercredi.

- Les trous dans la cour ont été rebouchés, les systèmes anti pince doigts ont été changé.
- Le changement de serrure pour la porte de service par le cylindre de la salle de motricité, bien plus difficile à ouvrir n'a semble t-il pas été fait car le cylindre tourne toujours aussi facilement.
- La barrière du parking est régulièrement ouverte et bloquée. Nous rappelons aux familles qu'il ne s'agit pas d'un parking qui leur est accessible.
- Une entreprise est intervenue à de nombreuses reprises cette année, réglant le problème des fourmis dans la cour et dans l'école.

Des livres seront offerts aux élèves de Grande Section pour marquer le passage en CP. Monsieur le Maire viendra les leur remettre en main propre lors des derniers jours d'école.

Nous avons sollicité les parents de l'école pour baptiser l'école. Trois propositions ont été retenues . Nous demandons aux familles de voter pour l'une d'entre elle avant le 4 juillet 2025. Les enfants voteront également dans les classes.

Pour la rentrée prochaine nous aimerions acheter du matériel de motricité mais aussi des jeux pour la cour de récréation (panier de basket etc.). Nous solliciterons la Mairie pour l'achat de ce matériel.

Demande de travaux pour l'été 2025 :

- Changement du cylindre de la porte d'entrée
- Déménagement du bureau de la psychologue scolaire au sein de l'école maternelle : Prévoir verrous et prises supplémentaires dans la salle d'arts.
- Installation d'étagères dans la classe de Mme Lataste
- Arrosage de la cabane végétale et des fraisiers.
- Taille du papyrus à côté de la porte de cantine et des branches qui dépassent dans la cour de récréation.
- Clé du portail parents (prévoir 2 clés supplémentaires)
- Vérification des piles de l'alarme PPMS dans le couloir près de la salle de motricité

Question des parents d'élèves :

« Pour quelle période les travaux du lotissement Lodine sont-ils programmés ? L'impact et gestion des nuisances, notamment sonores, ont-ils été anticipés pour l'école maternelle ? »

Réponse de la mairie : Des bardages sont prévus pour clôturer le lotissement mais le sujet de la nuisance sonore n'a pas encore été abordée. Le permis de construire n'est pas encore déposé, ce sera discuté le 3 juillet. Les travaux devraient commencer en décembre 2025.

3. Projet d'école - Actions pédagogiques

Projet d'école 2020-2025

Axe 1 : Favoriser la réussite de l'élève en développant son autonomie

- Favoriser l'autonomie et faire évoluer chaque enfant selon le rythme de ses apprentissages
- les GS accèdent au self depuis le mois début juin. Les élèves sont fiers et autonomes.
- les futurs PS sont accueillis par petits groupes au long du mois de juin. Ils participent à un temps de classe durant lequel les MS sont leurs tuteurs, à une récréation et à un regroupement.
- Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la résolution de problèmes
- GS : des décloisonnements ont été organisés pour travailler cette compétence.

Axe 2 : Éduquer à la citoyenneté : vivre ensemble et respecter son environnement

- Développer une conscience écologique pour adopter des comportements respectueux de l'environnement
- Période 4 : la germination et les besoins de la plante
- Période 5 : Les abeilles. Découverte de l'insecte, son rôle pour la biodiversité et la nécessité de les protéger.

Les élèves ont passé une journée à l'écomusée de Marquèze où ils ont pu observer une ruche d'abeilles domestiques occupée et des abeilles sauvages terricoles.

Axe 3 : Développer une logique de parcours pour tous les élèves

- Le prêt des ouvrages par la bibliothèque a permis aux enfants de bénéficier de lectures variées et renouvelées. Il s'est terminé mi juin.
- Tous les élèves de l'école ont participé au Bal Folk organisé par l'association Ardilla. Dans le cadre de « Parents, l'école vous accueille » , les parents ont été invités à danser avec leurs enfants à l'occasion d'une répétition dans la cour de récréation.
- L'école participe à « Un été particulier ». Madame Nand nous a proposé de fabriquer de petites abeilles qui sont accrochés sous le saule pleureur en bas des remparts. La découverte de cette exposition à ciel ouvert est accompagnée par la voix des élèves de la classe de Mme Lataste qui chantent « La danse des abeilles ».
- Nous remercions vivement Mme Nand d'avoir pensé à l'école pour ce projet.

- La liaison GS-CP :

Les GS et les CP se sont rencontrés pour une après-midi « balle ovale », prémices du rugby, organisée par la maternelle. Les CP ont lu des histoires aux GS et nous irons visiter l'école élémentaire avec tous les GS le mardi 1er juillet. Les enseignantes GS et CP se réuniront comme chaque année pour préparer la rentrée.

- La fête des écoles

Les deux classes présenteront des danses en lien avec certains projets de l'année.

Le périscolaire fermera exceptionnellement ses portes à 18h pour que les élèves puissent être accueillis et préparés par les enseignantes et les ATSEM.

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont montrés disponibles tout au long de l'année pour accompagner les sorties.

Nous remercions également Maryse et Jeannette pour leur accueil bénévole à la bibliothèque.

Projet d'école 2025-2029

Le projet d'école a été réécrit par les équipes de maternelle et d'élémentaire.

Celui-ci est actuellement en attente de validation entre les mains de l'équipe de circonscription.

S'il est validé, celui-ci s'articulera autour de 3 axes :

- Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux.
- Favoriser l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans une logique de parcours
- Préserver et améliorer le climat scolaire.

Les actions qui devraient être menées sur l'année scolaire 2025-2026 sont :

Axe 1 : - Développer et structurer le langage oral et écrit au cycle 1 en lien avec le plan français suivi lors de l'année scolaire 2023-2024

Axe 2 : Mettre en œuvre un parcours artistique de l'élève et proposer des événements artistiques chaque année.

Axe 3 : Favoriser le travail sur l'empathie : Travail sur les émotions en P1 avec les PS et messages clairs étendus à toute l'école.

Formation PHARE

Les enseignantes ont suivi une formation Phare et ont, dans ce cadre, rédigé un plan de prévention au harcèlement pour l'école maternelle.

Ce plan doit permettre de proposer des conditions optimales aux élèves pour garantir le climat scolaire. Ce plan, lu au Conseil d'Ecole par Mme Lataste sera communiqué aux familles lors des réunions de rentrée.

Des questions des parents d'élèves nous sont parvenues concernant le climat scolaire.

Question 1 :

« Serait-il possible d'élaborer ensemble une manière complémentaire de communiquer les informations de la journée aux parents ? En effet, à la sortie de l'école il n'est pas toujours possible d'aborder les sujets en profondeur, notamment en présence des enfants ou des tiers. Exemple : messages vocaux ? »

Réponse de l'équipe enseignante :

« Nous avons convenu lors du dernier CE que les transmissions, lorsque celles-ci sont nécessaires, seraient faites après le départ de tous les enfants afin de faire preuve de plus de discrétion.

Les familles concernées par ces transmissions peuvent prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant si elles le jugent nécessaire.

Nous expliquons, lors de la réunion de rentrée, que les rendez-vous ne sont pas uniquement qu'à l'initiative des enseignantes. Certaines familles s'en sont d'ailleurs saisies à plusieurs reprises cette année. »

Question 2 :

« Serait-il possible d'organiser des réunions régulières entre un groupe de parents intéressés et les intervenants concernés (enseignants/ATSEM), notamment pour aborder les points suivants : – aspects relationnels durant les interclasses – prise en compte de la spécificité des enfants – approche des élèves dits « perturbateurs » et ce qui est prévu pour accompagner ces comportements – comment les familles peuvent-elles aider à l'apaisement ? Concernant ces sujets, serait-il possible de faire une première réunion pour faire le point sur l'année scolaire écoulée et préparer l'année prochaine ? »

Réponse de l'équipe enseignante :

« Nous vous remercions pour la proposition d'aide mais le sujet de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers ne relève pas des autres parents d'élèves de l'école. Néanmoins, nous pouvons expliciter l'organisation de l'accompagnement de ces difficultés :

- Étape 1 : prise en compte de la difficulté en classe. Adaptation par l'enseignant et rendez-vous avec la famille de l'enfant. Mise en place d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) si cela s'avère nécessaire.
- Étape 2 : Si l'étape 1 ne suffit pas et que la difficulté s'installe, une demande est formulée auprès des membres du RASED (psychologue scolaire, enseignant spécialisé à dominante pédagogique ou relationnelle). Ces membres viennent observer l'élève et proposent des outils pour l'accompagner ou peuvent orienter vers du soin.

- Étape 3 : Suite à ces observations, l'Équipe éducative se réunit. Elle est composée des parents, de l'enseignant et de professionnels qui interviennent dans la vie de l'enfant (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, enseignants et éducateurs spécialisés, etc.). Elle a pour but d'échanger sur les difficultés rencontrées par les élèves, de faire part des différentes observations faites, de croiser les regards sur la difficulté pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant dans le cadre de la collectivité. Plusieurs équipes éducatives peuvent avoir lieu pendant la même année scolaire.

- Étape 4 : Si aucun des aménagements mis en place ne permet d'aider l'élève alors le Pôle Ressource de Circonscription est saisi avec l'intervention de l'Inspecteur/trice.

Le sujet de ces enfants ne concernant que les responsables légaux et les professionnels compétents nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande d'aide et de réunion.

Madame Brozova précise que la demande était plutôt de savoir ce qui est fait sur l'école pour que les familles puissent continuer cela à la maison.

Réponse de l'équipe enseignante : Il est nullement attendu de la part des familles qu'elles transposent le cadre de l'école à la maison. La relation parent-enfant n'est pas la même que celle d'un enseignant qui accompagne 25 élèves tout comme les enjeux pour l'enfant à la maison ne sont pas les mêmes que ceux de l'élève à l'école. Les règles de la collectivité au service du vivre ensemble ne peuvent donc pas être transposées à la maison. Lorsque des problématiques communes émergent nous en discutons avec les parents concernés en rendez-vous individuel ou en équipes éducatives.

Question 3 (temps mairie) :

Visiblement il est arrivé que le personnel de la cantine hurle sur les enfants pendant la pause méridienne – comment agir pour éviter de telles situations?

Réponse de la mairie : Il existe une commission scolaire pour répondre aux questions relatives à la pause méridienne. Nous invitons les parents à y participer pour discuter de ces sujets. La prochaine sera réunie après la rentrée scolaire 2025-2026.

Deux autres questions faisant part de problématiques individuelles sont parvenues pour la mairie. Le Conseil d'école n'est pas le lieu pour discuter de problèmes rencontrés individuellement par les familles ou les élèves aussi nous invitons les personnes concernées à contacter la mairie en dehors de cette instance pour en discuter.

De plus, une de ces questions concernait la gestion faite d'un problème rencontré avec un enfant. Nous rappelons que les situations rencontrées par les enfants n'ont pas à être diffusées par l'école.

La famille concernée sera à même, si elle le souhaite, de répondre aux interrogations des autres parents.

4. Bilan Coopérative scolaire

Solde début d'année : 5 608,46 €

Solde fin d'année (fin juin) : 5706,07 €

Recettes : 3747,92 €

Dépenses : 3650,31 €

L'équipe enseignante remercie la Mairie, l'APE et les quelques familles qui participent à la coopérative scolaire. Les dons reçus ont permis de mener tous ces projets et de sortir de l'école sans qu'aucune participation ne soit demandée aux familles.

5. Préparation rentrée 2025

L'équipe enseignante reste en place ainsi que les ATSEM.

En septembre prochain, les 17 élèves de GS partiront au CP. Deux élèves quitteront l'école en fin d'année pour cause de déménagement.

11 élèves sont actuellement inscrits en PS.

1 élève arrive en GS

Soit :

-11 PS

-17 MS

-14 GS

Pour un effectif total de 42 élèves.

La répartition des élèves de PS à venir n'est pas arrêtée à ce jour mais nous garderons le fonctionnement des classes en triple niveau.

La répartition sera communiquée aux familles lors de la pré-rentrée, par mail et par affichage devant l'entrée.

Rentrée échelonnée :

Le format auparavant proposé pour la rentrée échelonnée des PS s'est vu refusé cette année pour cause de changement du cadre par la DSDEN.

Cette année, une moitié de PS rentrera le lundi 1/09 après la récréation et repartira à 11h45 ou en fin de journée selon le choix des familles.

Ces enfants seront de retour le mardi 2/09 à 8h35 et seront rejoints par l'autre moitié de PS après la récréation et repartira à 11h45 ou en fin de journée selon le choix des familles.

A partir du jeudi, tous les PS viendront à l'école dès 8h35 mais les familles seront libres de venir les chercher à 11h45 ou 16h45.

Avant de clore ce Conseil d'école, Mme LATASTE tient à remercier tous les partenaires pour le travail commun réalisé toute l'année et les relations de qualité qu'ils entretiennent avec l'école : Municipalité, parents, CVLV et autres partenaires.

Les parents d'élèves ont envoyé un mot pour témoigner de leur sympathie à Maryline RIVIERE. Celui-ci lui sera transmis à la suite de ce Conseil d'Ecole.

Fin du conseil d'école : 19 h 30

Présidente du Conseil d'Ecole
Cécile LATASTE

Secrétaire
Marie HOUDEBINE